

- LÉGENDE -

- Emprise du Permis d'Aménager
- Emprise de l'opération

AMÉNAGEMENT

- Limite parcelle
- Lot 12
- S : 100 m²
- Numéro parcelle
- Surface parcelle
- Cotation parcelle
- Cote mini plancher
- Cote altimétrique projet
- Enrobé
- Enrobé de couleur
- Noue végétalisée
- Aire de présentation des ordures ménagères
- Poteau incendie
- Candélabre
- Transformateur
- Panneau de signalisation verticale
- Potelet ht. 1m
- Bute roues
- Emplacement des énergies

STATIONNEMENT ET ACCÈS

- Deux places de stationnement fixes et accès au lot (Largeur : 6 m - Profondeur : 5 m)
- Place de stationnement PMR
- Sens de circulation
- Place de stationnement

Végétation

- Arbre à planter
- Arbre existant conservé
- Arbre existant supprimé
- Espace vert

RÈGLES D'URBANISME

- Zone non aedificandi

- Debut du Colcoaire (---), prévoir enroage 50 à 60cm/TN
 - G2 à prévoir uniquement sur maison : > 200 000 €

- Etage
- Sous sol.

- ⚠️ fond de parcelle peut changer brutalement de nature de Sol.

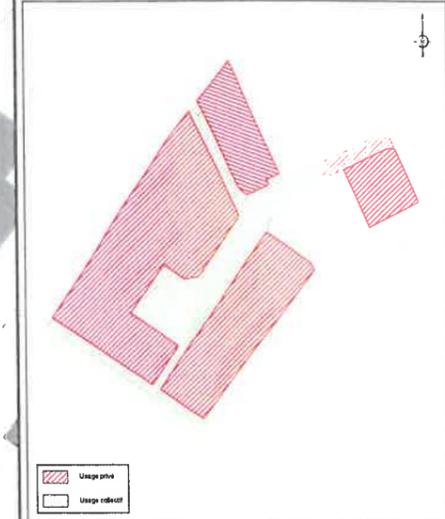
Sondage au site prévu en Novembre ou Decembre 2021

- Proposer ouvrage de soutènement pour gérer les pentes entre les parcelles.

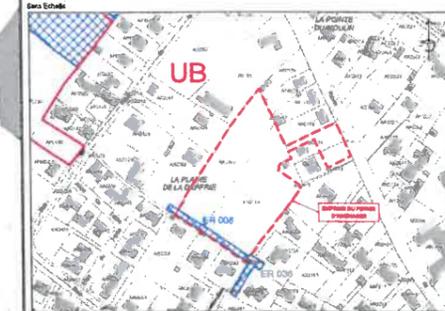
- Type de dallage à confirmer en fonction des pentes



REPARTITION DES USAGES
Echelle : 1/1000



PLU
Plan d'Urbanisme



LE PROJET DANS SON CONTEXTE
1/2000



Département des DEUX SÈVRES
Commune de Aiffres

UN TERRAIN POUR DEMAIN

Lotissement
"Les Vergers de la Deffrie"

PA 4
PLAN DE COMPOSITION

Planification rattachée au système SRS91+2006 F+CC47 (Système de coordonnées Terr.)		Métrique rattachée au système NGF IGN 1983		Echelle : 1/250	
A	Septembre 2021	Départ de la demande de Permis d'Aménager	M.Po	IP :	PA-4
B				Dossier :	21136P
C				Plan :	23106P-C-2120730
D				Plan approuvé :	1 septembre 2021
E					
F					
G					
H					